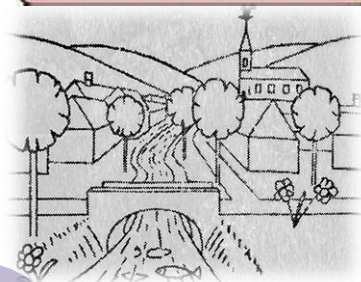


Des nouvelles au
village
N° 40 – Septembre
2019



Le Petit Rapporteur Canapolitain

CANAPLES



Le Mot du Maire...

Les travaux d'assainissement collectif vont démarrer dès la fin du mois d'Octobre puisque les autorisations administratives sont accordées, le plan de financement est bouclé et les marchés sont signés avec les entreprises : STPA et HYDRA pour la station d'épuration par lagunage qui se situera dans le virage route d'Halloy, et Eiffage pour la 1^{ère} tranche de réseaux qui concerne les rues de Vignacourt, du Château, d'Havernas, de la Vicogne et la ruelle Martial.

Ces travaux dureront de 6 à 8 mois ce qui provoquera certainement quelques désagréments pour les riverains et la circulation, mais il faut en passer par là afin de faire aboutir ce projet pour plus de confort et de salubrité dans notre village. Une réunion est prévue avec les habitants concernés par cette 1^{ère} tranche, le lundi 14 Octobre à 18h30.

La 2^{ème} tranche pourra certainement démarrer l'été prochain et concerner les rues de Fieffes, de l'Étroit, des Aires, de la Gare, de la Cavée, et place du Marclet.

La 3^{ème} tranche sera en 2021 avec la route de Fieffes, la rue Neuve et une partie de la rue de Belval.

La 4^{ème} tranche avec le reste de la rue de Belval, chemin de Bonneville, rue Rabaëlle, rues de l'Église et du Cayet, ruelle du Cayet ainsi que la cour de Beaufort.

La 5^{ème} tranche : rue des Côteaux et impasse du Bosquet.

Chaque propriétaire peut déjà demander des devis pour les travaux de raccordement, mais il ne faut surtout pas signer d'accord de travaux ou acheter les matériaux avant d'être raccordable au réseau sous peine de perdre la subvention de l'Agence de l'eau pour ce raccordement.

Marcel POISSON
MAIRE

Mairie de Canaples
Rue Neuve
80 670 Canaples
www.canaples.fr

Email : mairie.canaples@wanadoo.fr
Tél : 03-22-52-91-98



A vos agendas :

19 octobre 2019

Soirée Bavaroise

Salle Gilbert Temmermann
19h30

25 Octobre 2019

Conseil Municipal

Mairie
20h00

27 Octobre 2019

Repas des Aînés

Salle Gilbert Temmermann
12h30

11 Novembre 2019

Commémoration de l'armistice

Monument aux morts
Rendez-vous devant la mairie à 10h00

Récompense Village fleuri

Salle Gilbert Temmermann

24 Novembre 2019

Réderie de Canaples

Salle Gilbert Temmermann

29 Novembre 2019

Conseil Municipal

Mairie
20h00

07 Décembre 2019

Téléthon

• **Borne à incendie :** Un borne incendie rue de Fieffes est défectueuse, son remplacement imprévu nécessite un investissement d'un montant de 2 460.00 € TTC.

• **Contrôle sécurité Chauffage de l'école :** A la demande de la commission départementale de sécurité, un rapport sera établi quant à la vérification réglementaire après travaux de création d'une chaufferie à l'école. Ce contrôle sera mis en place par SOCOTEC moyennant un coût de 1 320.00 €. Le chauffage de l'école a été testé jeudi 12 septembre 2019.

• **Utilisation du Skate parc, rue Rabaëlle :** Face à de nombreuses doléances dues aux nuisances sonores et bruitages nocturnes, une sérieuse réflexion sur les actions de prévention à établir sera menée.

Des signalements ont été faits auprès de la gendarmerie concernant les véhicules et personnes identifiées.

Les premières pistes à étudier s'orientent vers :

- Une rampe en béton plutôt que métallique.
- Une clôture permettant de fermer l'accès à partir d'une heure bien définie.
- Des caméras de vidéosurveillance.

• **Service à la population :** Suite à des demandes de livraison de matériels prêtés par la commune (barnum, tables, chaises, ...), il est souligné la nécessité d'entamer une réflexion sur les solutions à proposer à la population.

Un service génère toutefois un coût car il nécessite du temps pour être mis en œuvre. Les employés communaux étant déjà en suractivité la plupart du temps, la proposition n'est pas retenue.

• **Guirlande de Noël :** Une promotion pour une décoration de Noël nous est parvenue, le coût s'élevant à environ 1 200,00 € TTC. Cette offre sera étudiée après contact avec le fournisseur.

• **Règlement cimetière :** La hauteur du vide sanitaire des caveaux doit apparaître dans le règlement du cimetière, celle-ci étant réglementée à un minimum de 50 cm. Hauteur adoptée pour le règlement du cimetière de la commune

• **Tarifs Cantine, garderie pour l'année scolaire 2019-2020 :** Face à l'augmentation minimale des tarifs de repas de cantine de la part de notre fournisseur La Normande et dans le souci de préserver la qualité du service, le conseil municipal est favorable à la reconduction du contrat pour l'année scolaire à venir.

Les tarifs fixés ci-dessous seront maintenus pour l'année scolaire 2019.2020 :

3.45 € le repas pour les enfants de Canaples, 3.80 € pour les enfants extérieurs à Canaples pour la Cantine.

1.80 € la garderie pour les enfants de Canaples et 2.00 € pour les enfants extérieurs à Canaples

• **Défibrillateurs :** Après une demande de tarifs de location de défibrillateurs, il s'avère que cette option est plus favorable.

Les défibrillateurs sont livrés et installés, mis à jour et entretenus dans le cadre d'un contrat de location s'élevant à 83.40 € HT par mois.

La location se fera auprès de l'entreprise Défibril.

• **Ventilateur Ecole :** Face aux fortes chaleurs récurrentes en juin dernier, il est convenu d'acheter 4 ventilateurs afin d'équiper les salles de classe.

• **SMIRTOM - TRINOVAL :** Le conseil Municipal est informé du projet de fusion entre le SMIRTOM et TRINOVAL, cette fusion potentielle met en avant la baisse du coût de ramassage par habitants malgré des coûts nettement supérieur chez TRINOVAL par rapport au SMIRTOM.

L'assemblée des délégués s'est prononcée contre.

• **Assainissement collectif :** Après avoir pris connaissance du nouveau programme de l'agence de l'eau, des ajustements ont été apportés au plan de financement prévisionnel du projet de l'assainissement, les durées d'amortissement ont été rallongées à 70 ans pour le génie civil au lieu de 60 et 40 ans pour l'équipement au lieu de 30. Les futurs prêts sont prévus sur une durée de 40 ans, le montant de l'abonnement relevé à 60.00 € HT/an et un abondement de la commune à hauteur de 10 000.00 € à compter de 2020 et ce jusqu'en 2025. L'ensemble de ces ajustements sont nécessaires pour la viabilité du projet, une marge de manœuvre existe encore dans le cas où une déconvenue interviendrait au cours des tranches futures.

En fonction de l'état d'attribution des subventions sur les tranches à venir, ces paramètres précités pourront être ajustés à la hausse ou à la baisse en fonction des besoins de l'équilibre financier du projet.

• Questions diverses :

- Plaintes des habitants de la place Rabaëlle en raison du tapage nocturne jusqu'au-delà d'une heure du matin, nécessité de porter plainte auprès de la Gendarmerie.
- Face aux absences d'employés communaux pour maladie ou encore la surcharge de travail dû aux travaux d'installation du chauffage de l'école, certaines tâches n'ont pas pu être réalisées. Le recours à un emploi par le biais de BAC 80 s'avère nécessaire pour mener à bien certains travaux dans la commune notamment ceux liés à l'entretien général et l'embellissement de la commune.
- Depuis la rupture de la convention avec l'AREMA, l'entretien des rivières est négligé, une nouvelle convention avec l'AMEVA va être signée au 15 septembre, l'entretien devra être assuré par nos soins d'ici là.
- Stationnement de deux camionnettes et d'une caravane depuis quelques semaines rue de Fieffes. Un contact sera établi avec le propriétaire.
- Retour des rats dans le village, la CAMDA sera sollicitée pour intervenir selon les termes de notre contrat.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

IMPORTANT

Les marchés relatifs à la mise en place de l'assainissement collectif sont signés. La commune est donc fermement engagée dans la démarche,

Dates à retenir :

28 octobre 2019 : Démarrage des travaux de la première tranche de réseaux.

En novembre : Déboisement de la parcelle où sera édifiée la station d'épuration.

En Mars : Démarrage de la construction de la station (en raison de la saison hivernale).

En juin : Les administrés concernés par la première tranche seront informés dès qu'il seront raccordables.

Communication :

Un courrier notifiant le délai de raccordement sera adressé aux propriétaires des logements raccordables au fur et à mesure de l'avancement des tranches.

Facturation :

Dès qu'une habitation est raccordable, la mensualisation de la taxe de raccordement sera possible, les modalités vous seront communiquées à ce moment là.

Le service assainissement sera dû au plus tard à la fin du délai fixé pour le raccordement. La mensualisation de la facturation de ce service est à l'étude.

Aides :

Tous travaux engagés avant la notification de votre statut de raccordable ne pourront faire l'objet d'aide ou de subvention, donc, prospector les entreprises pour la réalisation des travaux est possible mais **la signature de devis et/ou l'engagement des travaux vous priveront d'éventuelles aides auxquelles vous pouvez prétendre.**

Information :

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie si besoin.

La redevance des ordures ménagères est abolie depuis cette année.

Cette information a été diffusée à deux reprises dans le petit rapporteur.

Cette redevance est remplacée par une taxe sur les ordures ménagères qui est indexée à la taxe foncière. **Le taux s'élève à environ 16%.** Le montant est calculé à partir de la base de la valeur locative,

A vos avis d'imposition donc.....



SALON
HABITAT
& IMMOBILIER

MÉGACITÉ AMIENS
11-12-13 OCT.
VIVING.FR



Rendez-vous
au lien suivant !

OU

Flashez le QR Code

<https://cutt.ly/wwPgrJX>



Bénédiction !



Après avoir voyagé de
mains en mains, le jeune
coq de l'église ira
bientôt se percher en
haut du clocher rénové.



A admirer donc !

A la Médiathèque de Canaples



Mercredi 23 octobre

10h30 (durée 45 min)

Eveil culturel et musical avec Anne et Gauthier
de la Cie Graines d'histoires

Spectacle-concert et atelier d'éveil pour les 0-4 ans

Samedi 26 octobre

10h30 (durée 1h30)

Atelier d'anglais ludique avec Jane « English is
good 4U »



Chansons, lectures, jeux... pour les 4-6 ans

Mercredi 30 octobre

10h00 (durée 1h15)



Atelier de création d'un leporello (livre
accordéon) à partir d'un conte

Collage, dessin, peinture...pour les 4-6 ans

Gratuit - places limitées

Réservations indispensables à la médiathèque
au 03 22 39 24 52 ou à

mediathequecanaples@nievresomme.fr

De nombreux spectacles et ateliers vous attendent
également dans les médiathèques
du réseau et dans tout le département. Venez
nombreux !

Pour plus d'infos : www.bibliotheque.somme.fr

51^{ème} OPERATION BRIOCHES DEPARTEMENTALE

LUNDI 7 OCTOBRE AU

DIMANCHE 13 OCTOBRE 2019

Le samedi 12 octobre, des bénévoles vous rendront
visite pour collecter vos dons au profit des
papillons Blancs. **Le don minimum est de 3,00 €**
Nous comptons sur vous pour leur
réserver un accueil chaleureux.



Activités sportives sur Canaples.

La gym : tous les mercredis à partir de 20h30
(durée 1h00).

Step : tous les 15 jours, le mercredi à partir de
19h30 à compter du 02 Octobre 2019 suivi du
cours de gym.

La country : tous les jeudis de 18h00 à 20h00.

FLIXECOURT

Mardi 8 octobre 2019

Salle du Chiffon Rouge

de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h



le **Guichet Emploi** de la Communauté de communes
Nièvre et Somme, en partenariat avec **Pôle Emploi**,
organise leur

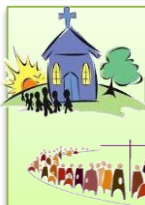
**Journée de
L'INTERIM**
de nombreuses offres
disponibles

MESSE

Eglise de Canaples

26 octobre 2019

18h30



- ❖ La Médiathèque sera fermée
Le samedi 02 Novembre 2019.
- ❖ Le Secrétariat de Mairie sera
fermé du mardi 29 Octobre au
vendredi 1^{er} Novembre 2019.



Dés le 1^{er}
octobre à la
salle des fêtes
de Canaples.
Zumba pour
enfants
(18h30-19h15)
Et
Adultes
(19h30-20h30)



**JAMAIS TROP
JEUNE POUR
BOUGER!**

Canaples de 18h 30 à 19h15